

Avis de Consultation N°44/COMINTAL/DG/2025

Portant sur la sélection d'un organisme certificateur relativement à la norme ISO 9001 version 2015.

La Compagnie des Infrastructures de Télécom Algérie, sise à Rue Larbi Abdesslem – Ain Taya – Alger, lance un avis de consultation Portant sur la **sélection d'un organisme certificateur relativement à la norme ISO 9001 version 2015**.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-dessus. Contre un versement de **cinq mille (5 000,00) Dinars Algériens** effectué sur le compte de COMINTAL domicilié à la **BNA**, Agence de **Ain Taya**, sous le **RIB : 00100646030000041564**.

Cette contribution, non remboursable, correspond aux frais de participation à la consultation objet du cahier des charges.

L'offre technique, l'offre financière et le dossier administratif accompagnés des pièces citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, sous une enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

Consultation N°44/COMINTAL/DG/2025

La sélection d'un organisme certificateur relativement à la norme ISO 9001 version 2015
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** à partir de la date de la parution de l'avis de consultation dans le site web de COMINTAL.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai de préparation des offres avant **14h00**.

La validité des offres est équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de six (06) mois.

La date d'ouverture des plis aura lieu le même jour que la date de dépôt des offres à **partir de 14h30**.

